

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU 12 JUIN 2003

Le Conseil Municipal de Brignais s'est réuni le 12 juin 2003, à 20 heures 30 en Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel THIERS, Maire.

23 Conseillers sont présents
7 Conseillers sont absents excusés et ont donné pouvoir
1 Conseiller est absent pour partie et a donné pouvoir pendant son absence
1 Conseiller est absent excusé
1 Conseiller est absent

Secrétaires de séance : Martine RIBEYRE – Marie-Dominique ROSSIGNOL

Début de la séance : 20 H 44

PROGRAMME DE VOIRIE 2003
MARCHE DE TRAVAUX
CHOIX DE L'ENTREPRISE

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal entérine la décision de la Commission d'appel d'offres qui a décidé de retenir le groupement solidaire d'entreprises GERLAND/DE GASPERIS (GERLAND étant le mandataire) pour le marché de travaux 2003 intéressant différentes voiries communales et autorise Monsieur le Maire à signer ledit marché avec ce groupement d'entreprises.

GROUPE SCOLAIRE CLAUDIUS FOURNION
MARCHE DE RECONSTRUCTION
AVENANTS AUX LOTS N° 8, 16 et 22

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal approuve les avenants suivants relatifs à la reconstruction du groupe scolaire Claudius Fournion et autorise Monsieur le Maire à signer ceux-ci avec les entreprises concernées :

. Lot 8 – serrurerie métallerie – Ets BLANCHET

Montant de travaux initial : 37 783,52 euros HT

Pour mémoire, avenant N°1 : plus value de 2 067,90 euros HT

Avenant N°2 pour : pose de tôlerie inox venant combler un vide irrégulier dans le local propreté maternelle pour plus d'hygiène et de sécurité.

Plus value de 353,98 euros HT, soit 423,36 euros TTC

. Lot 16 – plomberie sanitaire – Ets PROST

Montant de travaux prévu : 117 070,00 euros HT

Pour mémoire, avenant N°1 : moins value de 1 800,00 euros HT

Avenant N°2 pour : aménagements pour évacuation d'eaux usées au niveau de la tisanerie du bâtiment D et installation du programmeur de l'arrosage automatique dans le local chaufferie.

Plus value de 371,88 euros HT, soit 444,77 euros TTC

. Lot 22 – plantations/espaces verts/clôtures – Ets NATURE & GOUTTENOIRE

Montant de travaux prévu : 29 678,50 euros HT

Avenant N°1 pour : décompactage du sol du chêne au bâtiment C et arrosage automatique des patios engazonnés.

Plus value de 6 474,27 euros HT, soit 7 743,23 euros TTC

**ECOLES PUBLIQUES
PROJETS D'ECOLES
PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes au profit des écoles publiques de la commune dans le cadre de leurs projets d'écoles :

• Maternelle Jean Moulin / André Lassagne	1 000 €
• Elémentaire Jean Moulin	2 400 €
• Elémentaire Jacques Cartier	2 400 €
• Maternelle et Elémentaire Claudius Fournion	3 400 €

**DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN
CONTRAT DE VILLE
PROGRAMMATION 2003**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès des services de l'Etat et des partenaires associés l'attribution de subventions d'un montant total de 375 045 € correspondant aux actions de développement social programmées pour l'année 2003 sur les quartiers des Pérouses et de la Compassion dans le cadre du dispositif « Politique de la Ville ».

**SERVICE AFFAIRES SOCIALES
MISE A DISPOSITION DU RESPONSABLE AU PROFIT DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

Dossier retiré de l'ordre du jour.

**SERVICE EDUCATION
PROLONGATION DE CONTRAT**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal approuve la prolongation du contrat de la remplaçante de la directrice générale adjointe, responsable du service éducation, actuellement en congé maternité, jusqu'au 31 août 2003.

**CONTRAT TEMPS LIBRES – CONTRAT EDUCATIF LOCAL
ANIMATEUR NOUVELLES TECHNOLOGIES
RECONDUCTION DE CONTRAT**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal approuve le renouvellement du contrat de l'animateur nouvelles technologies chargé d'animer le « point cyber-jeunes » du Forum des jeunes et de l'emploi ainsi que l'atelier informatique mis en place dans le cadre du Contrat éducatif local durant le temps de midi et le soir après la classe, et ce, pour un an, à compter du 5 juillet 2003, aux conditions de rémunération suivantes : grade d'adjoint d'animation, 11^{ème} échelon, indice brut 382, indice majoré 351.

**REGIME INDEMNITAIRE
PRECISION**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal précise les conditions du non-versement du régime indemnitaire (pour les indemnités liées aux fonctions) en cas d'absence du personnel municipal, à savoir :

- . suspension du versement dudit régime en cas d'absence de l'agent à compter du 91^{ème} jour d'arrêt et jusqu'à sa reprise
- . cette mesure sera appliquée pour les arrêts maladie et maternité, mais ne le sera pas pour les accidents du travail et maladies professionnelles

**ASSOCIATION DU JUMELAGE BRIGNAIS/HIRSCHBERG
REMBOURSEMENT DE FRAIS**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal autorise le remboursement de deux sommes avancées par l'Association du jumelage Brignais – Hirschberg :

- . l'une, d'un montant de 110 € dans le cadre des « Journées de l'Europe » organisée en intercommunalité avec les villes d'Oullins et de Saint Genis Laval (réalisation d'une exposition sur ce thème)
- . l'autre, d'un montant de 1 000 € liée à la représentation de la chorale « Polonium » dans le cadre d'une soirée thématique organisée le 7 mai

Le compte rendu de la séance du 17 avril 2003 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Fin de la séance à 22 H 24